

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je désire (nous désirons) louer durant 20 jours **Maisonnette en bois, à fermer à clé, type „Casitas“ / « Biel-Bienne » (3 x 2m) à la rue de Nidau, au prix de FRS 2'100.-, TVA inclus.**

Je désire (nous désirons) louer durant 20 jours **Maisonnette en bois, à fermer à clé, type « Casitas » (3 x 2 m) à la rue du Marché au prix de FRS 1'200.- TVA inclus.**

Je désire (nous désirons) louer durant 20 jours **Double maisonnette en bois, à fermer à clé, type „Casitas“ (6,5 x 2 m), à la place Centrale, au prix de FRS 3'600.- TVA inclus ou à la rue du Marché au prix de FRS 3'000.- TVA inclus.**

Je désire (nous désirons) louer durant 20 jours **Maisonnette en bois, à fermer à clé, type « Casitas » (3 x 2m) à la place Centrale au prix de FRS 2'100.-, TVA inclus.**

Je désire (nous désirons) louer durant 20 jours **Maisonnette en bois, à fermer à clé, type « Casitas » (3 x 2m) à la rue de Nidau en haut (No 1-5), au prix de FRS 1'200.-, TVA inclus**

Une majoration de 10% est facturée pour les stands en tête de file

Toutes les maisonnettes disposent des guirlandes lumineuses et du raccordement d'électricité.

J'aimerais/nous aimerions participer avec les groupes d'articles suivants (à indiquer exactement):

.....
D'autre part, CHF 360.-, TVA inclus, sera facturés pour la publicité, les nettoyages, pour l'électricité jusqu'à 220 V, etc.

Je désire/nous désirons : Chauffage électrique et courant 380 V. coût supplémentaire : CHF 180.-

Le prix de base sera majoré de 50% aux exploitants d'un stand d'en-cas ou de boissons.

Les heures d'ouvertures :

Lundi	09/16 et 23 décembre 2019	11.00 h à 19.00 h
Mardi	10 et 17 décembre 2019	11.00 h à 19.00 h
Mercredi	11 et 18 décembre 2019	11.00 h à 19.00 h
Jeudi	05/12 et 19 décembre 2019	11.00 h à 21.30 h
Vendredi	06/13 et 20 décembre 2019	11.00 h à 19.00 h
Samedi	07/14 et 21 décembre 2019	09.00 h à 18.00 h
Dimanche	08/15 et 22 décembre 2019	10.00 h à 18.00 h
Mardi	24 décembre 2019	09.00 h à 17.00 h

Les surfaces louées doivent être ouvertes et exploitées tous les jours durant les heures d'ouverture officielles.

Samedi 07/14 et 21 décembre les magasins du centre ville sont ouverts jusqu'à 17 heures.

Dimanche 15 et 22 décembre les magasins du centre ville sont ouverts de 10.00 heures à 18.00 heures.

Les maisonnettes louées doivent chaque soir être fermées à clé (en partie avec des rideaux – ou „serrure Kaba. Les ordures seront débarrassées et emportées. La Ville de Bienne n'effectue aucun nettoyage supplémentaire.

Condition de Paiement : Le prix de base est pris en considération comme suit : Après la confirmation de votre réservation par l'organisateur, il vous sera demandé un acompte de 500.- francs à payer ou plus tard jusqu'au 15 août 2019. La somme restante doit être payé ou plus tard jusqu'au 15 octobre 2019. Si un participant se retire après le 15 août 2019 de la participation l'acompte de FRS 500.- ne sera pas restitué.

Talon à retourner jusqu'au 11 Mai 2019

Je prends (nous prenons) connaissance du règlement annexé ainsi que des conditions. Je les accepte (nous les acceptons) par notre signature.

Nom / Prénom : Entreprise éventuelle :

Adresse : NP : LIEUX : Tel.....

Mobile.....E-Mailwww :

Texte / raisons sociale, max. 60 lettres :

..... Signature :

Les inscriptions sont à adresser : GUILDE DE LA RUE DE NIDAU,

Monsieur Paul Müller, rue de Nidau 29, 2502 Bienne ou par fax au No 032 323 46 37